

Histoire économique et unité canadienne, par ALBERT FAUCHER. Préface de PIERRE HARVEY; bibliographie de JEAN HAMELIN. Un vol., XXIX et 296 pages — FIDES, Montréal, 1970

Jean-Guy Latulippe

Volume 47, numéro 3, octobre–décembre 1971

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1003863ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1003863ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Latulippe, J.-G. (1971). Compte rendu de [*Histoire économique et unité canadienne*, par ALBERT FAUCHER. Préface de PIERRE HARVEY; bibliographie de JEAN HAMELIN. Un vol., XXIX et 296 pages — FIDES, Montréal, 1970]. *L'Actualité économique*, 47(3), 575–576. <https://doi.org/10.7202/1003863ar>

D'après cette deuxième partie historique, l'auteur arrive à la conclusion que l'inégalité régionale du taux de croissance économique est due, avec certaines réserves, à deux facteurs : la prépondérance régionale de la population active et celle de la production. Or, on constate que non seulement les régions où ces facteurs étaient prépondérants ont progressé plus rapidement mais quelques régions ont été en perte de vitesse par rapport à la moyenne nationale en dépit des politiques poursuivies.

Il serait souhaitable que cette étude soit mise à jour pour les années soixante où l'accélération du développement régional et le ralentissement démographique dans certaines régions feront peut-être apparaître les changements positifs quoique marginaux.

H.A. Djahanbin

Histoire économique et unité canadienne, par ALBERT FAUCHER. Préface de PIERRE HARVEY ; bibliographie de JEAN HAMELIN. Un vol., XXIX et 296 pages. — FIDES, Montréal, 1970.

Ce volume collige treize études du professeur Albert Faucher. Ces ouvrages couvrent une fraction des travaux de recherches effectués et publiés par cet économiste historien au cours des années 1946 à 1967. La présentation de ces articles sous une même couverture rend accessible à de nombreux étudiants l'apport le plus appréciable de l'historiographie économique canadienne-française des vingt dernières années.

Évidemment, les études présentées sont d'inégale valeur mais il faut bien comprendre que certaines d'entre elles s'adressaient à un vaste public que l'on voulait informer : d'où certains efforts de vulgarisation dans les cours par correspondance.

Cette mise en garde faite, nous remarquons que les travaux se divisent d'abord en deux grandes parties : une s'intéresse aux problèmes de l'histoire économique canadienne, l'autre, aux faits économiques du Québec dans une perspective historique. Nous pouvons aussi déceler une seconde division des études : 1) la question financière au milieu du XIX^e siècle ; 2) le mouvement coopératif ; 3) le développement économique du Québec au XIX^e siècle avec ses problèmes d'emploi, d'épargne, de ressources et de technologie ; 4) les contrôles économiques et le politique.

Albert Faucher ne va pas au hasard. Sa recherche est bien encadrée. Il tente constamment de cerner les étapes de notre développement économique et les causes de notre croissance. Le Québec ou le Canada ne sont pas présentés en vase clos. Sa recherche situe le pays ou la province dans l'économie nord-atlantique. On y voit l'influence de Brebner. Mais il n'oublie pas la prépondérance de notre voisin du sud dont la présence physique s'est fait sentir tout au long de notre histoire. Aussi, la géographie a-t-elle une importance considérable dans son œuvre et il en montre les avantages et les inconvénients au cours de notre développement. Technologie, géographie, économie,

politique s'enchevêtrent dans ses travaux pour mieux nous révéler la mosaïque canadienne.

Si Lower, Brebner et surtout Innis l'ont marqué, il n'en est pas moins demeuré ouvert aux modèles européens. La notion d'espace économique développée par François Perroux sert de fond commun à ses études sur le développement économique. Il faut cependant réaliser que l'élaboration de la théorie des espaces économiques n'est que le rappel structuré de notions ou concepts déjà suggérés par Innis. Ces idées, Albert Faucher les avait discutées lors de son séjour à Toronto. C'est pourquoi, la notion de « communication » (les moyens de communication, etc.) à la McLuhan apparaît-elle dans son œuvre, mais dans la perspective de l'économiste.

Nous voulons souligner quelques points techniques d'édition : l'absence d'un index fort utile dans des travaux d'histoire, d'une bibliographie générale sur l'ensemble des questions discutées. Toutefois, ce coût demeure bien marginal s'il est le prix à payer pour obtenir un ouvrage de cette qualité.

Jean-Guy Latulippe

La pauvreté aux États-Unis, par JEAN-MARIE CHEVALIER. Un vol., 167 pages. — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, Paris, 1971.

Les résultats de la lutte à la pauvreté entreprise sur une grande échelle aux États-Unis au cours de la dernière décennie, amènent l'auteur à conclure à la quasi-inefficacité de cette lutte. Dès lors, il essaie d'expliquer cet échec relatif. Utilisant à cette fin l'approche économique, il prétend que c'est la société capitaliste américaine, de par sa nature propre, qui empêche la réalisation de l'objectif de l'élimination de la pauvreté.

L'ouvrage de Chevalier comprend donc deux parties. La première s'intitule « Politique économique de la pauvreté » et la seconde, « Économie politique de la pauvreté ». Dans la première, l'auteur étudie la nature de la pauvreté : sa mesure, ses facteurs et sa géographie ; puis, l'idéologie de la lutte et le cadre institutionnel ; ensuite, les mesures législatives visant à l'élimination de la pauvreté, principalement celles découlant de l'Economic Opportunity Act de 1964 ; et, enfin, le fonctionnement du système mis en place.

Dans cette première partie, Chevalier considère que la conception américaine de la pauvreté en fait un phénomène à la fois individuel et moral. Toujours selon lui, l'intervention de l'État vise à ne pas fausser le libre jeu de la concurrence ; elle se propose donc de donner à chacun ses chances d'obtenir du pain et du travail, plutôt que d'assurer à chacun du pain et du travail. C'est dans cette dernière optique que se situaient les lois anglaises du XVIII^e siècle et qu'on peut, selon nous, situer la lutte proposée par la commission Castonguay-Nepveu. Chevalier prétend en gros que la lutte contre la pauvreté en cours aux États-Unis ne peut éliminer cette pauvreté chronique, c'est-à-dire cette large fraction de la population sur laquelle les mesures